

1 Le type de négation

► La négation est-elle grammaticale ou lexicale ?

► Négation grammaticale

Elle donne sa forme négative à la phrase et, le plus souvent, s'exprime de la manière suivante :

adverbe « ne » + [verbe] + autre mot négatif

Ex. : Je ne suis pas là demain.

Cependant, la négation est parfois exprimée par un seul mot, dans un registre de langue familier (ex. : Je suis pas là.) ou soutenu (ex. : Je ne peux te le dire.).

Remarque : Il existe un « ne » explétif, qui n'a pas de sens négatif (ex. : Je crains qu'il ne vienne = Je crains qu'il vienne.).

► Négation lexicale

Elle n'a pas de rapport avec la forme de la phrase et s'exprime par différents moyens :

- les **antonymes** (ex. : vivre ≠ mourir), parfois formés à l'aide de préfixes de sens négatif (ex. : juste ≠ injuste) ;
- la **préposition** « sans » pour nier « avec » (ex. : Je mange sans ≠ avec mon ami.) ou le gérondif (ex. : Je mange sans faire de bruit ≠ en faisant du bruit.) ;
- les **adverbes** « non » ou « pas » en emploi préfixal (ex. : Votre avis, non/pas le mien, est le plus important.).

2 La portée de la négation

► Si elle est grammaticale, sur quoi porte-t-elle et comment s'exprime-t-elle ?

► Négation totale

Elle porte sur l'ensemble de l'énoncé et s'exprime de la manière suivante :

**adverbe « ne » + [verbe]
+ adverbe « aucunement / pas / nullement / point »**

Ex. : Pierre n'est pas là. (= le fait que Pierre soit là est nié)

► Négation partielle

Elle porte sur un constituant de l'énoncé (sujet, COD, etc.) et s'exprime de la manière suivante :

**adverbe « ne » + [verbe]
+ autre mot négatif**

- **adverbe** (ex. : Il ne parle jamais.)
- **déterminant** (ex. : Aucun détail ne lui échappe.)
- **pronom** (ex. : Je n'aime rien.)

Ex. : Pierre n'aime rien.
(= le COD de « aimer » est nié)

► Négation exceptive/restrictive

Elle équivaut à « seulement » ou « uniquement » et s'exprime de la manière suivante :

adverbe « ne » + adverbe « que »

Ex. : Tu ne manges que des pâtes.